

www.sdis-nyon-dole.ch

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2020

Avril 2021



SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

SDIS



SDIS
Nyon-Dôle

Unis et engagés
dans la même
passion

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

www.sdis-nyon-dole.ch

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2020

Avril 2021



Unis et engagés
dans la même
passion



Sommaire

1. COMITÉ DE DIRECTION	4
2. MOT DU COMMANDANT	6
2.1 Covid-19	7
3. GÉNÉRALITÉS	9
3.1 Association de communes	9
3.2 Effectifs	10
3.3 Recrutement	10
3.4 Structure et organigramme (au 1er janvier 2020)	11
3.5 Interventions	12
3.6 Promotions 2020	15
4. ADMINISTRATION	17
4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS	17
4.2 Le personnel	17
4.3 La gestion des rapports d'interventions	17
4.4 La comptabilité	17
5. PRÉVENTION INCENDIE	18
5.1 Introduction	18
5.2 Prévention incendie, Police du feu	18
5.3 Bornes hydrantes (BH)	18
5.4 Contrôles des bornes hydrantes (BH)	19
5.5 Gestion des accès aux bâtiments	19
5.6 Dossiers d'interventions	19
5.7 Manifestations	19
5.8 Exercices d'évacuation et cours feu	19
6. TECHNIQUE	20
6.1 Le fonctionnement technique du SDIS	20
6.2 Véhicules	20
6.3 Matériel	21
6.4 Casernes et locaux	21
7. FORMATION	22
7.1 Organisation de la formation	22
7.2 Filière de formation	22
7.3 Instructeurs Fédéraux	23
7.4 Ecole de formation I (EFI)	23
7.5 Formation par site	23
7.6 Cours ECA 2020	24
8. APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS	27
8.1 Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois	27
8.2 Formation de la protection respiratoire ouest vaudois	27
8.3 Contrôles médicaux	28
8.4 Matériel PR	28
9. ORGANES D'INTERVENTION	30
9.1 Site de NYON	30
9.2 Site de ST-CERGUE	33
9.3 Site de GENOLIER	35
9.4 Site de BONMONT	37
10. LISTE DES ABRÉVIATIONS	40



I. Comité de direction

COMPOSITION

Présidence :	Patrick Barras, municipal, Chésereux
Vice-présidence :	Roxane Faraut Linares, municipale, Nyon
Membres :	Jacques Mühlemann, municipal, Signy Dominique Gafner, municipal, St-Cergue Alain Blumenstein, municipal, Givrins
Secrétaire :	Séverine Clément

Le Comité de direction du SDIS Nyon-Dôle s'est réuni à six reprises et a participé aux deux séances du Conseil intercommunal. Les membres se sont également partagé les tâches de représentation lors de manifestations ou de séances particulières.

DURANT CE SEPTIEME EXERCICE COMPLET, LE CODIR :

- o a soumis au Conseil intercommunal les préavis suivants :
Préavis N°15/2020 Comptes 2019
Préavis N°16/2020 Budget 2021
- o s'est prononcé sur les notes suivantes :
Note N°01/2020 Limite d'âge
Note N°02/2020 Nominations 2021





Edito

Chères amies lectrices, chers amis lecteurs,

S'il y a une chose dont on est tous d'accord, c'est de bien vite oublier l'année 2020.

Néanmoins, il est de coutume que je revienne sur l'année écoulée.

Pas facile de parler d'une situation qui nous a tous obligés à cesser ou diminuer nos activités, et contraints à garder nos distances dans cette grande famille qu'est notre SDIS.

Elle avait pourtant bien commencé.

Mais, le 25 février, premier cas COVID déclaré en Suisse et la suite vous la connaissez... Très vite au sein du SDIS des mesures ont été prises pour que notre service puisse assurer ses missions et préserver la santé des intervenants. C'est donc en observateur et à distance que le CODIR est informé de l'évolution de la situation et des mesures qui s'imposent. Cette pandémie a mis en avant tout l'intérêt de l'organisation de notre SDIS, avec ses quatre sites et son fonctionnement en EM de région, celui-ci pouvant compter sur les EM de sites.

De la distance, mais également une proximité rassurante pour la population !

Les restrictions qui tombent jour après jour ont eu un impact important sur notre fonctionnement et également sur notre agenda. Je veux parler de ces heures de formation et des cours en tous genres qu'il va falloir rattraper, alors que ce début d'année tourne au ralenti. Je reste néanmoins confiant, vous avez démontré que l'adage « être souple et mobile » s'applique parfaitement pour l'ensemble des intervenants du SDIS Nyon-Dôle. Je tiens à souligner l'énorme travail accompli tout au long de cette année difficile qui va laisser des traces dans nos modes de fonctionnement et dans nos habitudes.

Heureusement, il y a des bonnes nouvelles et une me réjouit particulièrement, c'est le résultat du recrutement. Vingt-trois recrues, c'est un signe que le monde des sapeurs-pompiers reste attractif. Je leur souhaite une belle carrière au service de la population.

2020 marque la fin d'une législature riche en événements. Si nous nous retournons un instant :

La plupart des projets sont concrétisés ou en voie de l'être. Seul bémol, le dossier de la caserne de Chésereux qui n'avance pas aussi vite que je le souhaiterais. Sur le plan financier, nous avons réussi à maintenir un coût par habitant acceptable et stable pour nos 18 communes membres. Sur le plan humain, nous avons complété notre équipe de permanents, et su garder un esprit d'équipe entre et sur les quatre sites.

Unis et engagés dans la même passion

Les relations entre l'exécutif et le conseil intercommunal sont enviés par d'autres associations. Au nom du CODIR, je tiens à remercier les autorités et les représentants de nos 18 communes membres pour votre confiance et les excellents rapports entretenus tout au long de cette législature.

En résumé le SDIS Nyon-Dôle est un beau jeune homme de sept ans en pleine forme.

Enfin, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, membres du SDIS Nyon-Dôle, mes sincères et reconnaissants remerciements pour votre engagement et pour tout le travail accompli !

Prenez soin de vous.

Pour le Comité directeur : Patrick Barras, Président

2. Mot du commandant



Il y a toujours des enseignements, même sur une année cauchemardesque.

Cette pandémie qui touche dramatiquement le monde entier est une épreuve d'endurance, de plus avec plusieurs vagues successives. A l'inverse des interventions à cinétique rapide auxquelles le SDIS est habitué, il nous a fallu collectivement imaginer un mode de fonctionnement préservant les membres du service. Car cette crise sanitaire majeure affecte nos modes opératoires, notre formation, notre organisation et même potentiellement chacun d'entre nous ainsi que nos proches. Mais en tout temps, même aux pics des deux vagues, le SDIS a répondu présent aux sollicitations de nos citoyens sans ne jamais avoir à dégrader sa réponse opérationnelle.

Face à cet ennemi invisible des mesures drastiques ont dû être mises en place. L'impératif pour le SDIS Nyon-Dôle a été de garantir en tout instant notre état d'intervention.

La reprise d'un fonctionnement nominal s'amorce progressivement, mais cette crise sanitaire sans précédent n'est pas finie. Le nouveau variant anglais, fortement contagieux, nous inquiète tous et va nous demander encore des efforts supplémentaires. Restons attentifs et intelligents.

Les mesures mises en place changent nos comportements de promiscuité, que le virus aime tant. Mais dès que ce semi-confinement cesse, si nos habitudes de vie ne changent pas, l'épidémie reprend. En attendant le seul moyen de stopper ce cycle infernal, c'est un vaccin qui casse les chaînes de contamination... Il est en cours de distribution, mais nous devons encore attendre pour pouvoir en disposer et surtout que le nombre de personnes vaccinées soit suffisamment atteint. Avec un nouveau débat à la clé...

Pour le SDIS **la première victime du COVID a été la formation**. Dès le début de l'épidémie il a été décidé de supprimer un certain nombre de formations internes (37%) et cantonales (28%).

La deuxième victime de cette année COVID c'est la cohésion si chère à notre fonctionnement. Car depuis une année les trains de mesures prises ainsi que ce confinement ont mis à mal ce qui nous est le plus cher. La convivialité, la camaraderie, les interactions sociales, le sport en commun, les repas de fin d'année et toutes ces manifestations qui nous font être ensemble et qui renforcent notre amitié.

L'arrêt brutal des activités des SDIS va laisser des traces. Bon nombre de pompiers ayant mesuré l'investissement et le temps consacrés à la collectivité au détriment de la vie de famille. Cela en a fait réfléchir plus d'un sur son engagement. Mais heureusement la passion est plus forte que ce satané virus.

Mais même si 2020 a définitivement été une année compliquée, grâce à l'ensemble du personnel qui compose notre service, grâce à leur engagement, leur passion, leur volonté, leurs heures d'entraînement et toutes les concessions acceptées, nous avons pu assurer en tout temps le haut niveau d'intervention qui nous caractérise.

Enfin, dans toute difficulté il y a des éléments positifs. Nous avons dû imaginer de nouvelles solutions, développer de nouvelles approches en sortant parfois de notre zone de confort pour garantir la continuité de nos opérations. La formation à distance, les visioconférences, les mesures de protection ou encore le télétravail en sont quelques exemples.

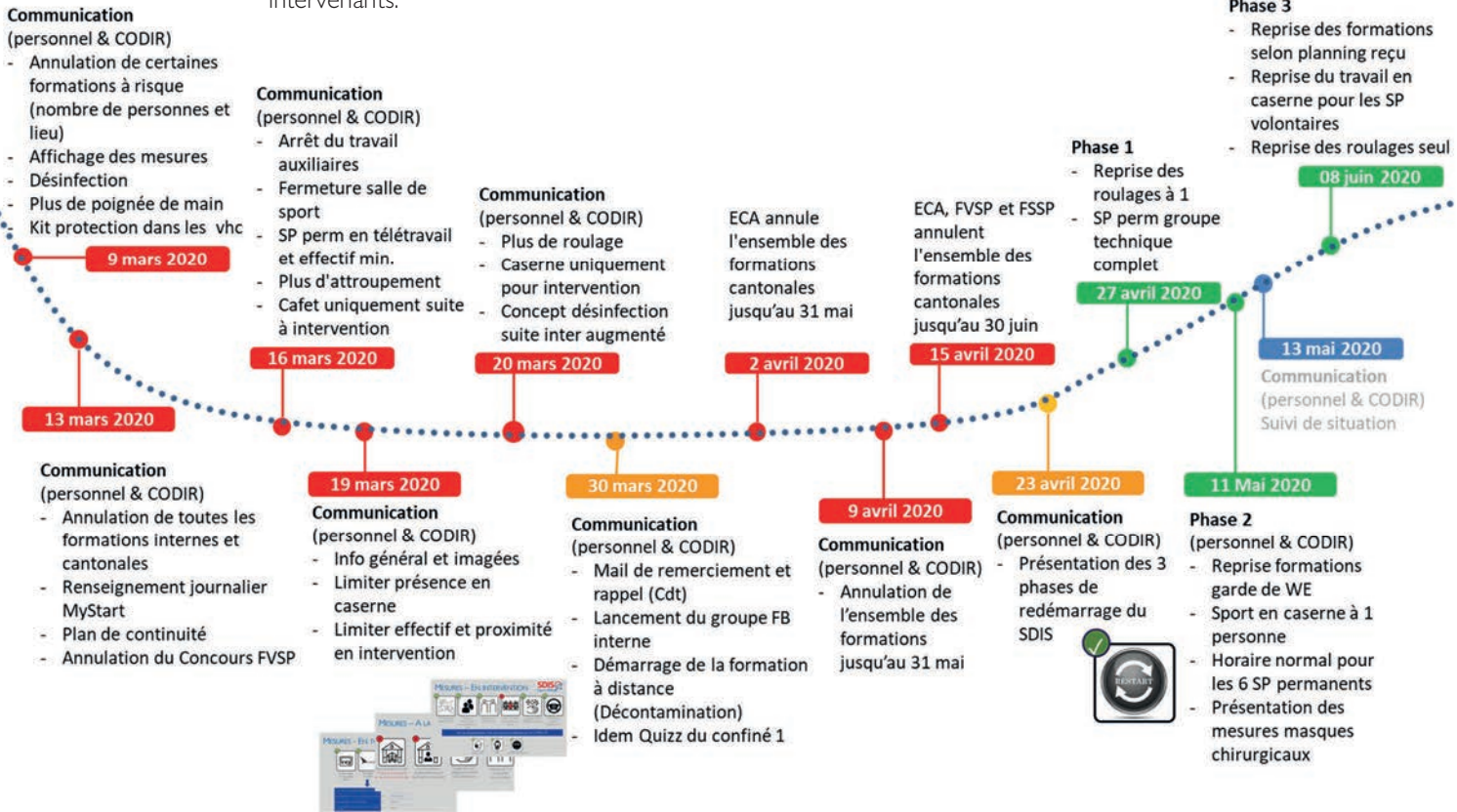
A l'image de cette année compliquée, nous avons traversé tous ensemble cette période instable sans accros. Je profite de sincèrement remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers du SDIS Nyon-Dôle pour leur écoute, leur compréhension et leur discipline face aux nombreuses directives, ou autres changements que l'on a dû mettre en place pendant ces longs mois. Vous avez démontré, une fois de plus, une adaptabilité, mais également une rigueur qui fait honneur à notre corporation.



Maj. Pierre-Yves Corthésy

2.1 COVID_19

Depuis février 2020, le COVID a bouleversé nos vies, mais également le fonctionnement du SDIS. La priorité a été immédiatement de protéger nos intervenants et de pouvoir en tout temps assurer notre mission. Une attention particulière a été mise sur la communication afin de garder le contact avec nos intervenants.



Reprise des formations

- Reprise des formations selon planning reçu pour l'ensemble des sites

Réactivation EM SDIS COVID

- Toutes les 2 semaines

Communication (personnel & CODIR)

- Annulation de certaines formations à risque (nombre de personnes et lieu)
- Affichage des mesures
- Masques obligatoire en caserne



25 août 2020

29 sept 2020

6 octobre 2020

Communication (personnel & CODIR)

- Annulation des événements festifs de fin d'année
- Masque dès 2 personnes dans un véhicule



Télétravail 1 SPP par jour

9 nov 2020

03 novembre

Communication (personnel & CODIR)

- Annulation de certaines formations cantonales
- Reste 15 sur 41 (PR01 – PR02 – PR03 – TA11 – TA12 – FR01 – SN08 – EX01 – SP03)
- Recrutement maintenu

Reprise 6 SPP

1^{er} déc 2020

Télétravail partiel SPP

18 janvier 21

Janvier 21

4 cérémonies de promotions (y/c en visio)

Rapport SDIS en visio

Janvier 21

Formation premier trimestre 21 planifiée en fonction du Covid (en plus petits groupes)

MESURES – A LA CASERNE



- Aucune présence inutile. Présence uniquement en cas de mission donnée.
- Aucune présence de personnel externe (sauf urgence nécessaire).
- Lavage des mains obligatoire à l'entrée (sauf intervention).
- Distance de 2 m à respecter en tout temps.

Nouveau coronavirus

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER :



- Se laver régulièrement.
- Tenir le bras pendant 20 secondes.
- Jeter les papiers, mouchoirs.
- Éviter les poignées de main.
- Éviter de faire et de recevoir des visites.
- Éviter de serrer la main.

Garder ses distances.

But du SDIS:
Garder intact notre capacité opérationnelle.
Protégez-vous, protégez nous!



MESURES – APRÈS INTERVENTION



Après CHAQUE intervention, tous les véhicules utilisés seront désinfectés!

Véhicules

- Désinfection lors du rétablissement.
- Lavage et désinfection des mains obligatoire au retour.
- Port obligatoire des gants nitrile.

Autres mesures: Vidange, Carrosserie, Clés de contact, Press à main, Laver les vitesses, Prognos de porte, Tablette PROSDIS, Radio.

MESURES – ROULAGE



Depuis le 27 avril, les roulagés sont à nouveau autorisés en respectant les mesures suivantes:

- 1 seule personne.
- désinfection des mains obligatoire (avant et au retour).
- Port obligatoire des gants nitrile.
- Désinfection lors du rétablissement.
- Pas de rassemblement en caserne.

Véhicules: Vidange, Carrosserie, Clés de contact, Press à main, Laver les vitesses, Prognos de porte, Tablette PROSDIS, Radio.

MESURES – EN INTERVENTION



- Port obligatoire des gants nitrile.
- Triangulation d'interventions en contact avec les clients.
- Distance de 2 m en tout temps.
- Laver le nombre d'interventions dans les véhicules.
- Lavage des mains obligatoire au retour.
- Désinfection lors du rétablissement.

En cas d'intervention chez une personne infectée par le COVID-19

- Masque FFP2
- APM
- Lunettes de casque

RAPPEL DES MESURES



LES MESURES DE PROTECTION DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ET DURABLEMENT ÊTRE RESPECTÉS EN TOUT TEMPS

- Distance de 2m en tout temps (si pas possible).
- Utilisation de suffisamment de moyens.
- Désinfection régulièrement des mains.
- Désinfection de tous véhicules et matériel utilisés.
- Aucune présence inutile en caserne. Uniquement en cas de mission donnée.
- Port obligatoire de gants nitrile dans les véhicules.

UTILISATION DE LA SALLE DE SPORT

Les règles d'utilisation sont désormais les suivantes :

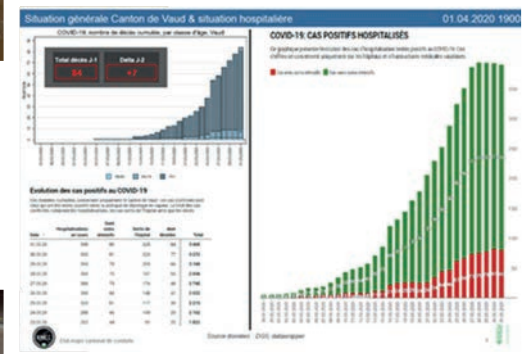
- MIR: Réservation préalable de son créneau sur MIR.
- Lavage et désinfection des mains avant d'y accéder.
- Une seule personne dans la salle.
- Désinfection complète de tout le matériel touché.
- Nettoyage complet du sol avec produit désinfectant.

MESURES – FORMATIONS



Dès le 8 juin, certaines formations essentielles seront à nouveau mises en place en respectant les mesures suivantes:

- Éviter un nombre élevé de participants avec de préférence du travail en petits groupes.
- Distance de 2m en tout temps y/c appels et pauses.
- Garder les distances dans les véhicules.
- Hygiène des mains obligatoire.
- Désinfection des véhicules et matériels lors du rétablissement.
- Limiter les rassemblements en caserne. Les 2m doivent être respectés.



MASQUES CHIRURGICAUX JETABLES
DES MASQUES JETABLES SONT À VOTRE DISPOSITION

Quand utiliser quel type de masque ?

- EN FORMATION:** Masques chirurgicaux jetables.
- DANS LES VÉHICULES:** Masques chirurgicaux jetables.

COMMENT METTRE UN MASQUE CORRECTEMENT

SDIS: QUE LA DISTANCIATION NE PEUT PAS ÊTRE RESPECTÉE, J'UTILISE UN MASQUE JE T'ABÎLE !



3. Généralités

3.1 Association de communes

18 communes font partie de l'association, soit : Amex-sur-Nyon, Arzier-le Muids, Borex, Chésereux, Crans, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, St-Cergue et Trélex. Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2020, afin de valider certains préavis, dont notre budget pour 2021.

Composition du Conseil intercommunal :

Président : Claude Bosson, Duillier.

Secrétaire : Géraldine Boulenaz, La Rippe.

<i>Commune</i>	<i>Nom - Prénom</i>	<i>Titre</i>
Amex-sur-Nyon	KOENEMAN Harold	Délégué
	MULLER Valentin	Suppléant
Arzier-le Muids	ROELLI Elvira	Déléguée
	ESSELBORN François	Délégué
	HÜBSCHER Patrick	Suppléant
Borex	TROIANO Davide	Délégué
	SCHWARZENTRUB Luc	Délégué
	VUAGNIAUX Jean-Luc	Suppléant
	DANCET Jacques	Suppléant
Chésereux	FLEURY Dominique	Délégué
	BORY Alexandre	Délégué
Crans	FAILLETTAZ Jean-Luc	Délégué
	HENRIOUX Bernard	Suppléant
Crassier	LEGRAIN Alexandre	Délégué
	BADAN Luc	Suppléant
Duillier	BOSSON Claude	Délégué
	MUGNIER Jacques	Suppléant
Eysins	MOTTAZ Michel	Délégué
	HALDIMANN Jean-Luc	Suppléant
Genolier	RICHARD Georges	Délégué
	DARMON André	Suppléant
Gingins	SONNEY Jean-Marie	Délégué
	KREBS Denis	Suppléant
Givrins	TOTH Attila	Délégué
	PRADERVAND Yves	Suppléant
Grens	BIDAUX Luc	Délégué
La Rippe	WIDMER Jean-Pierre	Délégué
	GERBER Sylvain	Délégué
	BORY Dominique	Suppléante
	WIDMER Michaël	Suppléant
Nyon	GAY Maurice	Délégué
	ULDRY Claude	Suppléant
Prangins	DURGNAT LEVI Alice	Déléguée
	BAUMGARTNER Christian	Délégué
	CHEVALIER Denys	Suppléant
Signy-Avenex	DALEBROUX Yves	Délégué
St-Cergue	MENARD Paul	Délégué
	GALIBOURG Gabriel	Délégué
	MATHEZ Laurent	Suppléant
Trélex	GIROD Evelina	Déléguée
	AEBI Philippe	Délégué
	HOFMANN Pierre	Suppléant



3.2 Effectifs

Au 1er janvier 2020, nous étions 255 sapeurs-pompiers.

Au 1er janvier 2021, nous sommes 255 sapeurs-pompiers (230 hommes et 25 femmes) soit :

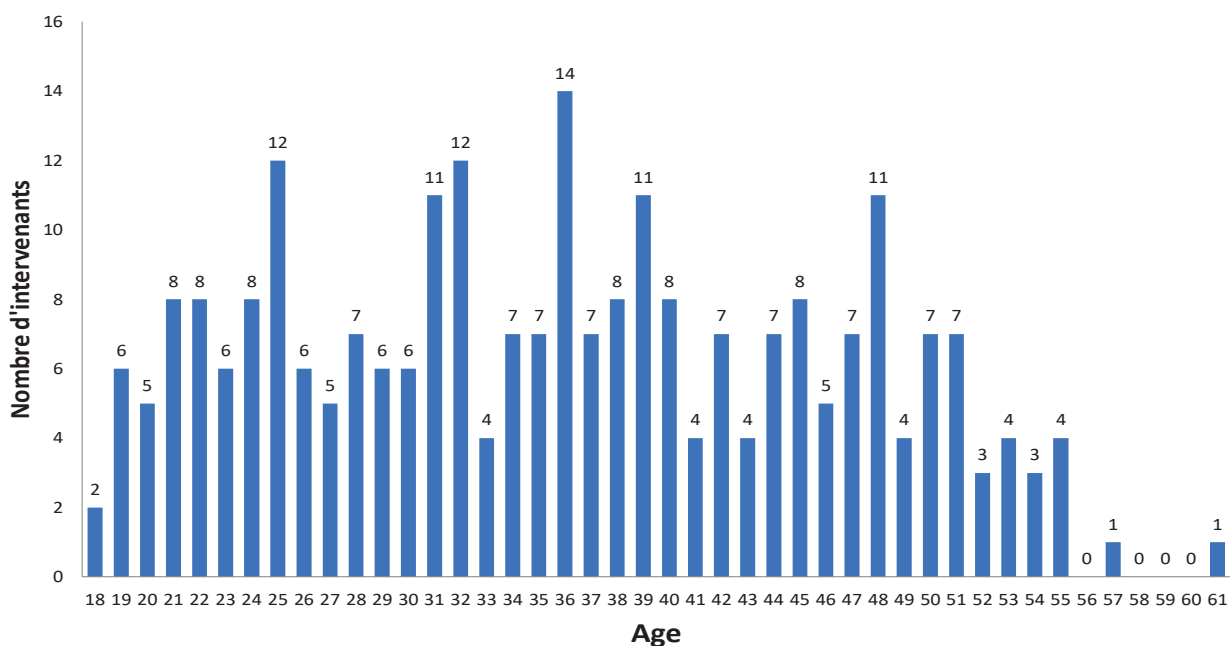
- 131 au détachement de premiers secours (DPS),
- 100 au détachement d'appui (DAP),
- 24 à l'école de formation (EF).

Officiers	61
Sous-officiers	65
Sapeurs	105
Recrues	24

Il est à noter que 4 personnes sont incorporées dans 2 sites différents.

Nous avons dénombré 22 démissions durant l'année 2020, principalement pour des raisons de déménagement, mais également pour des raisons de limite d'âge ou par manque de motivation.

Vue d'ensemble de l'âge de nos intervenants :



3.3 Recrutement

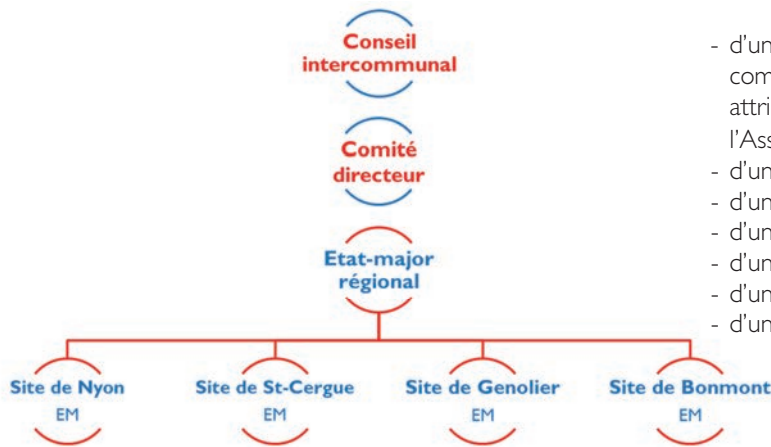
Une nouvelle campagne de recrutement cantonal a été mise en place au niveau des cantons latins. Elle explique probablement en partie, le grand nombre de personnes désireuses de devenir sapeur-pompier volontaire qui se sont présentées à la soirée d'information du 5 novembre dans les 4 casernes. Nos effectifs et notre structure ne permettant pas d'engager et de former la totalité de ces personnes la même année, une journée de sélection a été organisée le samedi 5 décembre. Elles ont ainsi pu être jugées sur plusieurs épreuves, aussi bien théoriques que pratiques. Après ces différentes étapes, ce sont 24 nouvelles recrues commenceront leur école de formation en 2021.



qui



3.4 Structure et organigramme (au 31 décembre 2020)



Le SDIS est composé :

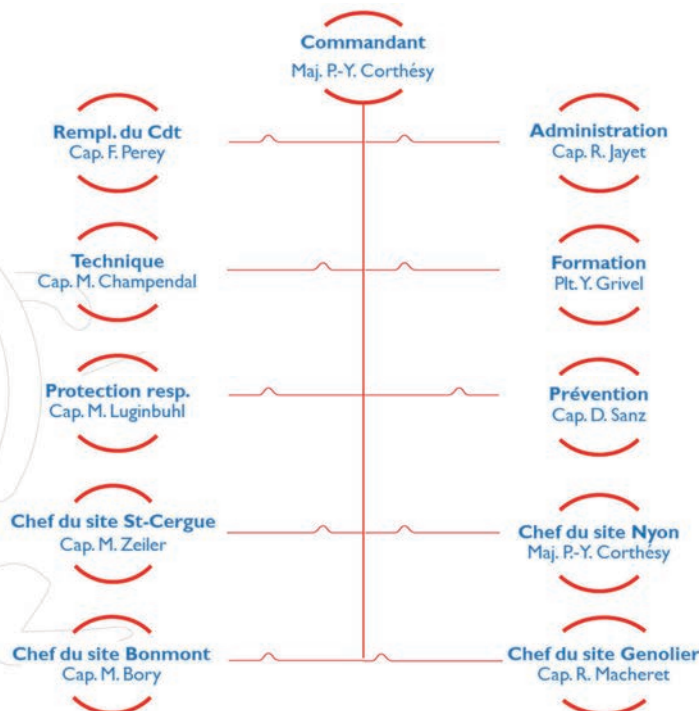
- d'un Conseil intercommunal formé d'un membre par commune qui dispose d'un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'Association ;
- d'un Comité directeur, 5 membres ;
- d'un Etat-major régional, 10 membres ;
- d'un Etat-major de site à Nyon, 8 personnes ;
- d'un Etat-major de site à St-Cergue, 5 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Genolier, 7 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Bonmont, 5 personnes ;

Le SDIS Nyon-Dôle est formé au 1^{er} janvier de 4 organes d'intervention (OI) :

- une section DPS G et une section DAP Z sur le site de Nyon ;
- une section DPS B et une section DAP Z sur le site de St-Cergue ;
- une section DPS A et une section DAP Z sur le site de Genolier ;
- une section DAP Y sur le site de Bonmont.

A noter une école de formation commune aux 4 OI, mais également au SDIS Terre-Sainte et au SDIS Gland-Serine.

Composition de l'Etat-major régional (décisionnel) :



3.5 Interventions

Nous avons été mobilisés 413 fois durant l'année, ce qui représente un total d'environ 4'500 heures effectuées par les intervenants des 4 sites opérationnels

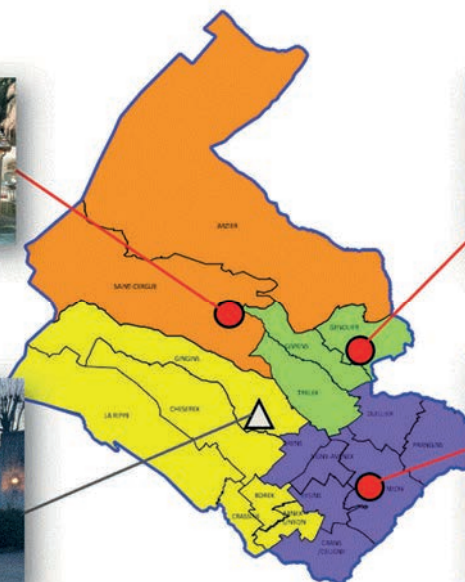
Interventions par site opérationnel



Site de **St-Cergue** (DPS B)
34 interventions



Site de **Bonmont** (DAP)
12 interventions



Site de **Genolier** (DPS A)
17 interventions



Site de **Nyon** (DPS G)
373 interventions



Comparatif des interventions 2019 et 2020

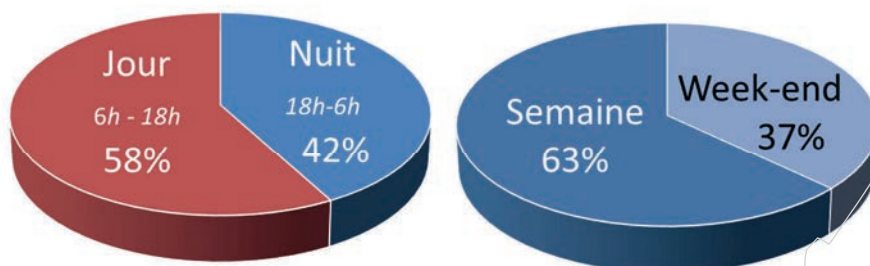
SDIS Nyon-Dôle Interventions 2020	Site de Nyon			Site de St-Cergue			Site de Genolier			Site de Bonmont			TOTAL		
	2019	2020	différence	2019	2020	différence	2019	2020	différence	2019	2020	différence	2019	2020	différence
Incendies Total	93	97	4	9	16	7	5	6	1	8	3	-5	98	108	10
Incendies sur son territoire	42	37	-5	8	14	6	5	5	0	8	3	-5	46*	45*	-1
Incendies sur le territoire d'un autre site du SDIS	22	15	-7										22	15	-7
Incendies dans le district	15	26	11										15	26	11
Incendies hors du district	2	4	2										2	4	2
Incendies de véhicules	7	11	4	1	2	1		1	1				8	14	6
Incendies de véhicules sur l'autoroute	5	4	-1										5	4	-1
Accidents de la circulation Total	18	15	-3										18	15	-3
Accidents de la circulation	14	13	-1										14	13	-1
Accidents de la circulation sur l'autoroute	4	2	-2										4	2	-2
Sauvetage personnes, animaux, aide au portage	30	40	10	2	5	3	2	1	-1	2	2	0	36*	46*	10
Dépannages d'ascenseurs	20	22	2			0	5	1	-4	4		-4	29	23	-6
Pollutions par hydrocarbures	89	88	-1	3	1	-2		2	2				91*	89*	-2
Interventions chimiques	6	9	3										6	9	3
Inondations	112	36	-76	23	6	-17	13	4	-9	10	5	-5	154*	51	-103
Inondations pour causes naturelles	81	15	-66	16	4	-12	11	3	-8	8	2	-6	116	24	-92
Inondations pour causes accidentelles	31	21	-10	7	2	-5	2	1	-1	2	3	1	42	27	-15
Alarmes automatiques	82	51	-31	1	4	3	2	3	1	3	1	-2	83*	55*	-28
Divers	27	15	-12	10	2	-8	3	0	-3	2	1	-1	40*	17*	-23
TOTAL	477	373	-104	48	34	-14	30	17	-13	29	12	-17	555	413	-142

* A noter que certaines interventions nécessitent l'engagement de plusieurs organes d'intervention (exemple : Genolier et Nyon). Dans ce cas-là, l'intervention n'est comptabilisée que pour une intervention, mais apparaît sous plusieurs sites.



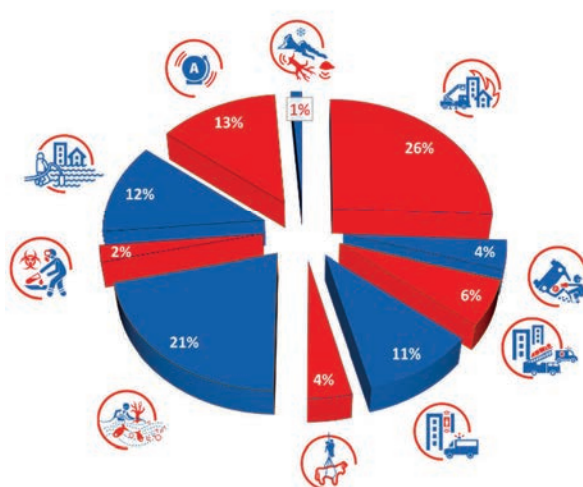
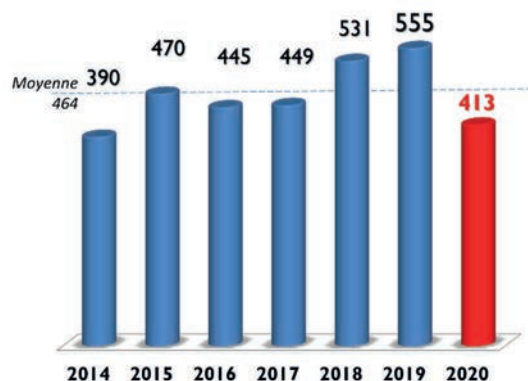
Détails des interventions

La répartition temporelle de ces alarmes est la suivante :
(Week-end du vendredi 18h au lundi 6h).



	2019	2020
- Incendies	98	108
- Accidents de la circulation	18	15
- Sauvetages de personnes, d'animaux, aide au portage	36	46
- Ascenseurs	29	23
- Pollutions par hydrocarbures	91	89
- Interventions chimiques	6	9
- Inondations	154	51
- Alarmes automatiques	83	55
- Divers	40	17
TOTAL DES INTERVENTIONS	555	413

Au bilan, c'est donc une petite année pour le SDIS avec 413 interventions, soit 142 cas de moins que l'année précédente. Cette diminution est à attribuer essentiellement aux inondations, mais également à la diminution des alarmes automatiques.



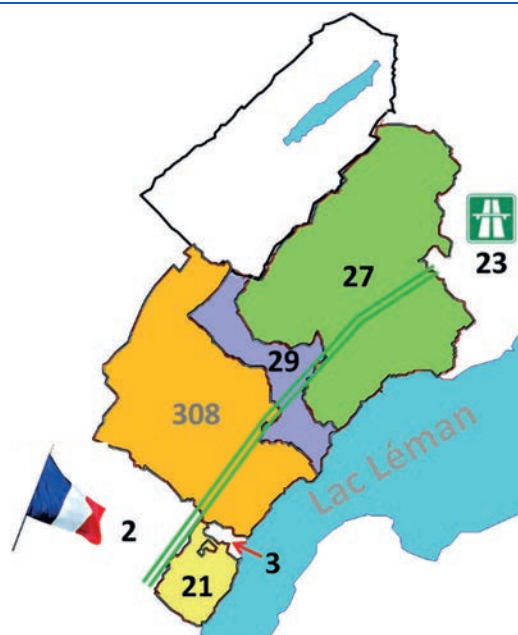
Cette diminution des alarmes automatiques a eu une incidence sur le travail des 6 sapeurs-pompiers permanents. Présents pendant la journée en caserne de Nyon, ils ont pris en charge 54 interventions mineures de différents types sans avoir besoin de mobiliser les groupes de miliciens (*contre 86 en 2019*). Ceci représente 31% des interventions qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompiers volontaires pour des petites missions, et contribue également à ce que les employeurs continuent à accepter leurs départs en intervention durant les heures de travail, car s'ils sont mobilisés c'est que la situation l'exige réellement.

Répartition des lieux d'interventions sur les communes SDIS Nyon-Dôle

ARZIER LE MUIDS	18	GINGINS	4
ARNEX	1	GIVRINS	4
BOREX	2	GRENS	3
CHESEREX	3	LA RIPPE	7
CRANS	7	NYON	151
CRASSIER	5	PRANGINS	40
DUILLIER	7	SIGNY	5
EYSINS	12	ST-CERGUE LA CURE	22
GENOLIER	11	TRELEX	6
		TOTAL	308

Hors du secteur du SDIS Nyon-Dôle

Sur l'autoroute	23
Secteur du SDIS Terre-Sainte	21
Secteur du SDIS Gland-Serine	29
Secteur du SDIS Etraz-Région	27
Céligny (GE)	3
Divonne (F)	2
TOTAL	105



3.6 Promotions 2020 (effectives au 1^{er} janvier 2021)

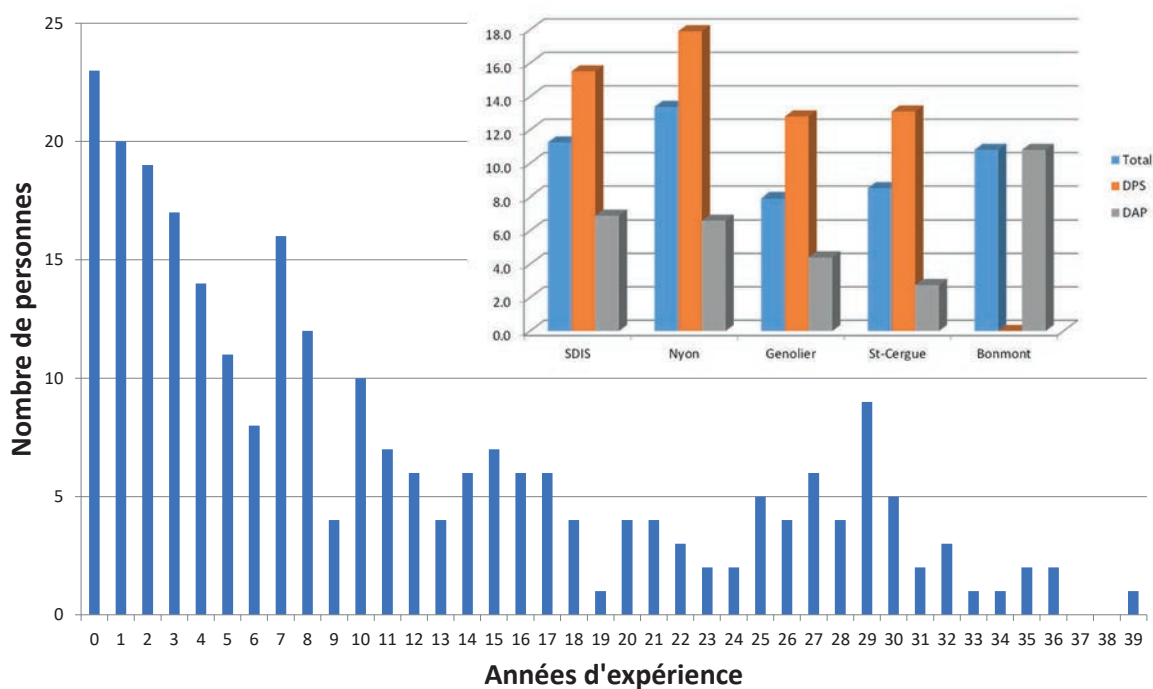
Sur proposition des Etat-Major de site, l'Etat-Major régional a validé, dans sa séance du 6 octobre 2020, les promotions suivantes :

Au grade d'appointé,	Anthony SCHWARZENTRUB Julien FALCY	Site de Bonmont Site de Genolier
Au grade de caporal,	Léo SUMI Christophe BUCLIN Yves PEREY	Site de Genolier Site de Nyon Site de Nyon
Au grade de sergent,	Clément DE GARRINI Daniel GRENNO Jessica JENNY Marcus WAHLIN	Site de Nyon Site de Nyon Site de Nyon Site de St-Cergue

Dans sa séance du 4 novembre 2020, le Comité de Direction du SDIS Nyon-Dôle a décidé de prononcer, sur préavis favorable de l'Etat-Major régional et sur proposition des Etat-Major de sites, les promotions suivantes :

Au grade de lieutenant,	Yvan JEANGUENAT Marco BAURDOUX	Site de Nyon Site de St-Cergue
Au grade de premier-lieutenant,	Christophe SCHRAG Florian GAY	Site de Nyon Site de St-Cergue
Au grade capitaine,	Yannick GRIVEL Philippe BICHSEL	Site de Nyon Site de Nyon

Comparatif de la moyenne d'expérience





Unis et engagés
dans la même
passion



4. Administration

4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS

Le SDIS Nyon-Dôle est composé de 4 sites opérationnels, chacun d'eux avec sa propre organisation, dont notamment une partie administrative nécessaire au bon fonctionnement non seulement des sites, mais aussi du SDIS. L'administration centrale est, par contre, basée à Nyon. Elle gère la gestion du personnel, la gestion des courriers liés aux exercices et leur suivi, les rapports d'interventions, la facturation, le suivi des factures fournisseurs, la saisie des activités diverses, le paiement des prestations ainsi que la correspondance.

4.2 Le personnel

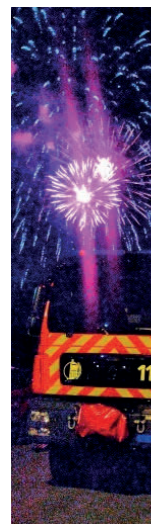
La gestion administrative du personnel est effectuée depuis le siège central au travers du système ECADIS.

4.3 La gestion des rapports d'interventions

Lorsqu'un seul site est engagé lors d'une intervention, le rapport lié est saisi par le site concerné. Tous les rapports doivent être visés par le chef de site ou son remplaçant, puis transmis à l'administration centrale avec les annexes éventuelles. Lorsque le site principal de Nyon est engagé avec un autre site, c'est ce dernier qui commence la saisie du rapport en y mettant ses données, puis le site principal le complète avec ses propres informations pour le bouclage. Toute la partie validation des rapports, transmission à l'ECA et facturation, est traitée par l'administration centrale et signée par le commandant.

4.4 La comptabilité

Selon une convention passée avec la commune de Nyon, le Service des finances de la ville assure toute la comptabilité du SDIS. Les pièces comptables sont préparées par l'administration du SDIS, puis transmises après signatures du Président du CODIR et du Commandant.





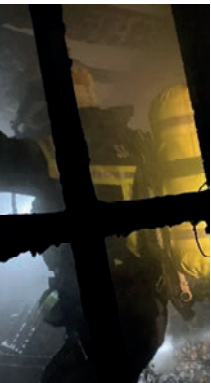
5. Prévention incendie

5.1 Introduction

La prévention incendie comprend :

- la sécurité lors de manifestations ;
- la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement ;
- la gestion des clés garantissant l'accès aux bâtiments ;
- le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- les mandats communaux de la commission de prévention incendie et de protection incendie liés à la police des constructions ;
- est consultée lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA ;
- est consultée par les organisateurs de manifestations afin de garantir l'accès aux infrastructures provisoires et la sécurité des personnes ;
- est aussi consultée concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA ;
- les formations prévention incendie et les cours feu sur simulateur ;
- les exercices d'évacuations.

Le sapeur-pompier permanent responsable de la prévention et de la police du feu est le contact privilégié des communes quant aux questions liées aux normes AEA1 2015. Il aide et informe les communes du SDIS sur les normes de protection incendie et relaie les informations et questions vers l'ECA.



5.2 Prévention incendie, Police du feu

Pour le site de Nyon, le responsable de prévention incendie travaille sur mandat du service de l'urbanisme de la commune de Nyon, comme responsable Police du feu. Il contrôle les plans, concepts et dossiers de mise à l'enquête pour les objets de compétence communale, édite les déterminations en matière de protection incendie et contrôle leurs applications lors de visites de bâtiments pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter. Il fait appliquer les déterminations CAMAC de l'ECA pour les dossiers de compétence cantonale. Ce sont plus d'une centaine de dossiers traités en 2020. Il participe et conseille les organisateurs lors de séances de préparation des manifestations sur le territoire de la commune de Nyon. Il participe au processus de renouvellement des licences pour les établissements publics en contrôlant la conformité de la sécurité incendie. Depuis 2020, sur mandat de la DGE, il contrôle les garages et carrosseries lors de l'attribution ou le renouvellement des plaques de garage. Ce contrôle périodique permet de garantir un seuil de sécurité minimum pour ces bâtiments à dangers particuliers.

Pour les autres sites du SDIS, les communes ont donné le mandat de prévention incendie à des bureaux techniques. Le responsable de prévention reste à disposition des communes pour la visite des sites existants et les conseillent dans ce domaine.

5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les bornes hydrantes sont des éléments essentiels pour garantir l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Un contrôle régulier est nécessaire afin de toujours assurer un fonctionnement en tout temps. Ces contrôles peuvent être effectués par les sapeurs-pompiers, pour autant qu'ils ne perturbent pas la bonne marche du service. Ces contrôles peuvent également être effectués par des entreprises spécialisées (Von-Roll, Hinni, etc).



5.4 Contrôles des bornes hydrantes (BH)

Site de Nyon : 760 BH ont été contrôlées (sur 765) sur les communes de Nyon, Prangins, Crans, Duillier, Signy, Eysins et Grens. Ce travail est effectué par l'équipe BH du site de Nyon, ce qui a représenté 16 soirées et samedis matin, soit 246 heures.

Site de St-Cergue : L'entretien des BH a été confié à des entreprises privées.

Site de Genolier : L'entretien des BH a été effectué durant 2 soirées sur l'ensemble des 3 communes par une quinzaine de sapeurs-pompiers.

Site de Bonmont : Pour les communes d'Amex, de Borex, de Chésereux et de Gingins, le DAP Bonmont a contrôlé l'entier des BH. Quelques 37 heures et une douzaine de sapeurs ont été nécessaires pour ce contrôle.

Les BH de Crassier ont été contrôlées par le propriétaire du réseau, le SITSE.

Les BH de La Rippe ont été contrôlées par une entreprise privée.

5.5 Gestion des accès aux bâtiments

L'accès aux bâtiments lors d'interventions est une priorité. La gestion des clés et codes d'immeubles est sous la responsabilité de chaque site. Chaque site doit gérer, répertorier chaque nouvelle clé, il doit aussi s'assurer à un rythme régulier que les clés et codes fonctionnent encore. En effet, les régies et propriétaires d'immeubles omettent parfois de nous transmettre ces changements.

Tous ces accès sont répertoriés dans le Géoportail Carto la Côte qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS. La régionalisation du Géoportail a permis de mettre en commun certaines données comme les clés et codes d'immeubles avec le SDIS de Gland-Serine. Une couche commune avec la PNR affiche maintenant les codes d'immeubles ainsi que les données des régies et téléphones d'urgence des gérances.

5.6 Dossiers d'interventions

Pour les bâtiments équipés d'une détection incendie ou des bâtiments particulièrement complexes, un dossier d'intervention est créé. Sur la base des plans de détection ou des plans d'architecte fournis par l'ECA, les SDIS complètent, documentent et corrigent ces documents pour leur donner une vue « intervenants » et ainsi faciliter leur lecture dans des situations d'urgence. Ces dossiers informatisés sont répertoriés dans le Géoportail de la ville de Nyon qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS.

5.7 Manifestations

Le SDIS, sous la responsabilité de chaque site, a effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes. Des prestations de prévention incendie sont également effectuées. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes sont à bien plaisir et selon nos possibilités.

Le détail des manifestations effectuées en 2020 est disponible par site, sous 9.0 organes d'interventions.

5.8 Exercices d'évacuation et cours feu

Divers exercices d'évacuation ont été effectués dans des entreprises, administrations, crèches ou écoles, la situation sanitaire a limité ce genre de formations.



6. Technique

6.1 Le fonctionnement technique du SDIS

Le responsable technique membre de l'État-Major, assisté par un employé technique, permanent au SDIS Nyon-Dôle, chapeautent tous les responsables techniques des sites qui fonctionnent en autonomie dans le cadre de leur budget. Les responsables techniques des sites sont les répondants de l'entretien et de la gestion des véhicules et du matériel. Le matériel et les véhicules sont entretenus par des équipes dans chaque site selon les directives des fabricants, de l'ECA et soumis au règlement du préposé au matériel de la Fédération Suisse des sapeurs-pompiers. Les gros entretiens et services sont traités en externe dans les garages et les ateliers de la région. L'entretien des casernes est effectué par des sapeurs-pompiers du site sous les ordres du chef matériel.

6.2 Véhicules

Le matériel roulant est constitué de véhicules légers (>3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'interventions sont fournis par l'ECA / DGE (47%) ou financés par l'association intercommunale (53%).

	POIDS LOURDS		VHC LEGRS		REMORQUES		BATEAU	
	SDIS	ECA/DGE	SDIS	ECA	SDIS	ECA	SDIS	ECA/DGE
NYON	7	8	6	1	12	21	1	1
St. CERGUE	1	2	3		5	2		
GENOLIER	1	1	2		3	3		
BONMONT			2	1	5	4		
TOTAL	9	11	13	2	25	30	1	1

6.2.1 Acquisitions

Le SDIS a acquis d'occasion un tonne pompe, véhicule poids lourd en 2020 (Préavis 14-2019). L'ECA nous a fourni une remorque carburant ainsi qu'un tank à poudre de 250 kg

6.2.2 Modifications de véhicules

L'ECA a modifié plusieurs de ses véhicules afin de pouvoir y mettre le matériel qu'il nous a fourni.

6.2.3 Statistiques sur les véhicules

Les véhicules du SDIS ont parcouru les distances suivantes :

Site de Nyon : 47'723 km
Site de St-Cergue : 7'458 km
Site de Genolier : 1'629 km
Site de Bonmont : 561 km

Cela a nécessité la consommation de 13'700 litres de carburant.



6.3 Matériel

L'ECA a fourni le matériel suivant :

- 1 module d'extinction ;
- 1 caisse de réanimation pour animaux.

Le SDIS Nyon-Dôle a notamment acquis le matériel suivant :

- 6 outils de forçement Halligan ;
- une porte d'exercice pour exercer le forçement ;
- 2 pompes immergées à grand débit pour le site de Bonmont et de Nyon ;
- une application internet pour tous les membres du SDIS ;
- Différentes pièces d'uniforme pour tous les sites.

En outre, nous avons acheté du matériel d'intervention et d'entretien afin de pouvoir répondre dans les meilleures conditions possibles à nos diverses missions.

6.4 Casernes et locaux

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SDIS sont répartis dans 6 locaux dont 2 sont utilisés uniquement pour stocker du matériel. Les locaux de la direction du SDIS sont situés dans la caserne principale du site de Nyon.

Les casernes du SDIS occupent les surfaces suivantes :

Site de Nyon	3350 m ²
Site de St-Cergue (St-Cergue et Arzier)	500 m ²
Site de Genolier	400 m ²
Site de Bonmont (Gingins et Crassier)	80 m ²





7. Formation

7.1 Organisation de la formation

Composé d'un représentant par site, le groupe de formation s'est réuni à de nombreuses reprises pour travailler sur l'organisation de la formation, comparer les modes de fonctionnement, répartir les tâches effectuées dans les sites ou centralisées sur la structure permanente. Le fonctionnement suivant continue à faire ses preuves :

- o Chaque site garde son staff de formateurs.
- o Les thèmes de formation continue de chaque site sont décidés en Etat-Major de site et validés par le responsable de formation du SDIS ; ils doivent correspondre aux missions qui leurs sont attribuées.
- o Un thème de formation commun au SDIS est fixé pour les DAP et DPS et exercé sur chaque site. En 2020, il s'agissait feux de parkings souterrains pour le DPS et des ascenseurs pour le DAP.
- o Les cours cantonaux sont définis en Etat-major de sites et validés par le responsable de formation du SDIS. Ces formations doivent correspondre à la matrice de formation du site et concorder aux prérequis de l'ECA.
- o L'inscription, le suivi et la convocation aux cours cantonaux sont effectués par le responsable de formation, cette centralisation permet de regrouper les personnes pour les déplacements et avoir une vue d'ensemble sur ces formations.

Composition du dicastère formation en 2020 :

Responsable formation du SDIS et site de Nyon :

Plt Yannick Grivel (permanent)

Site de St-Cergue :

Plt Arnaud André

Site de Genolier :

Plt Sylvain Gigandet

Site de Bonmont :

Plt Nicolas Berlie



7.2 Filière de formation

Détachement de premiers secours (DPS)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DPS doivent suivre une formation spécifique correspondant aux diverses missions qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de matériel spécifique, la conduite de véhicules et l'engagement avec des appareils de protection respiratoire. La filière de formation créée pour chaque site (disponible sur notre site internet) définit quelles formations cantonales doivent être effectuées par le personnel, selon leur site d'incorporation, leur grade, leur fonction ou spécialisation.

Détachement d'appui (DAP)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DAP doivent suivre une formation spécifique correspondant aux missions de base qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA, et d'autre part, participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation du matériel en lien avec leurs missions.

Sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et les officiers reçoivent une formation technique et tactique liée à leur mission de chef de groupe, chef de secteur ou chef d'intervention. Les chefs d'intervention doivent être spécialement formés à la conduite d'interventions et avoir suivi les formations prescrites par l'ECA.





7.3 Instructeurs Fédéraux

Nom	Site	Instructeur I	Conduite d'intervention	Evénements majeurs	Chimique	ARI
Maj. P-Y Corthésy	Nyon	■	■	■	■	
Cap. F. Perey	Nyon	■	■	■		■
Cap. D. Sanz	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Laurent	Nyon	■	■	■		
Cap. D. Sermier	Nyon	■	■	■		
Plt V. Jolliet	Nyon	■	■	■	■	
Plt Ph. Bichsel	Nyon	■	■			
Plt Y. Grivel	Nyon	■				■
Cap. M. Zeiler	St-Cergue	■	■			
Plt A. André	St-Cergue	■				
Plt S. Gigandet	Genolier	■				■
Plt C. Blumenstein	Genolier / Nyon	■				

7.4 Ecole de formation I (EFI)

L'école de formation I, regroupée à Nyon, permet à chaque sapeur-pompier ayant suivi les 2 jours de formation de base de l'ECA d'entraîner et de pratiquer les différentes matières du travail de base du pompier. Après cette formation de 29 heures, réparties sur une année, le sapeur-pompier est apte à intégrer une structure DAP de l'un des sites du SDIS.

Depuis quelques années, cette formation se donne en commun avec le SDIS de Terre-Sainte et celui de Gland-Serine. En 2020, 20 recrues ont intégré cette formation. L'école de formation est sous la responsabilité du Lt Robin Baumgartner, aidé d'une trentaine de formateurs issus des sites de Nyon, St-Cergue, Genolier, Bonmont et des SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine.

Les thèmes traités tout au long de l'année sont les suivants : théorie générale, extinction, tonne-pompe, échelles, motopompes, petits moyens et sanitaire. Cela représente un total de 785 heures de formation pour les nouvelles recrues des différents sites du SDIS Nyon-Dôle.

A noter qu'en raison de la situation en 2020, l'EFI a été remodelée afin de remplacer le cours cantonal de base FB01 qui a dû être annulé. Malgré une séparation en petits groupes (répartition sur plusieurs soirs) de différents exercices, ainsi que le déplacement de plusieurs d'entre eux, l'ensemble des recrues ont pu finaliser leur formation de base à l'issue de l'année.

7.5 Formation par site

Site	DPS	DAP	Total
Nyon	3'882 h	795 h	4'677 h
Genolier	786 h	132 h	918h
St-Cergue	589 h	370 h	959 h
Bonmont	-	592 h	592 h

Total SDIS : 7'146 h

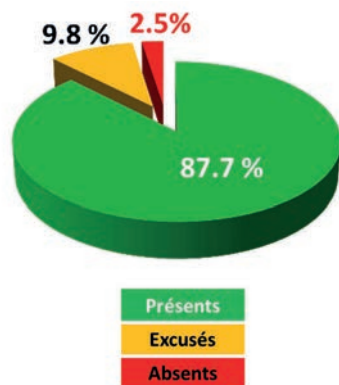


7.6 Cours ECA 2020

Le nombre de cours effectués pour l'ensemble du SDIS en 2020 s'élève à 261 jours.



Type de cours	Durée	Participants par site				Total		
		Nyon	St-Cergue	Genolier	Bonmont	Personnes	Jours	
FB01	Formation de base	2 jours	1	0	0	0	1	2
EX01	Hydraulique de base	2 jours	6	4	6	3	19	38
EX03	Tonne-Pompe	1 jour	4	4			8	8
EX04	Hydraulique planif-engagement	1 jour				2	2	2
EX07	Hydraulique mousse et mouillant	1 jour					0	0
TA11	Conduite d'intervention de base	2 jours	3				3	6
TA12	Chef d'intervention	3 jours	5			1	6	18
TA13	Chef d'intervention engagement	3 jours					0	0
SO01	Chefs de groupes	3 jours	2		1	1	4	12
SP13	Feux de cheminées	0.5 jour		2		1	3	1.5
SP56	Installation technique bâtiments	1 jour		2			2	2
SN05	BLS / AED	0.5 jour	1	4			5	2.5
SN08	Formateurs secours-routiers	1 jour	3				3	3
SN55	Recyclage BLS-AED	0.5 jour	8				8	4
SP03	Module fumée	0.5 jour	1	5			6	3
SP04	Module mousse	0.5 jour					0	0
SP07	Remorque mousse	1 jour					0	0
SP08	Préservation des preuves	1 jour		1	1		2	2
OP01	Conduite coordonnée du groupe	1 jour					0	0
FR01	Formation permis CI	2 jours		1	1		2	4
FR02	Formateur de conduite	5 jours					0	0
PN03	Missions de base ABC	1 jour		2			2	2
PN10	Cours REGA	1 jour					0	0
AD35	PCA ProSDIS	1 jour	3	2	1		6	6
SA05	Formateur échelle, bases	2 jours					0	0
SP01	Entretien matériel et équipement	1 jour					0	0
SP02	Transmissions	1 jour					0	0
SP12	Formation route, partie 1 IFA	2 jours	6				6	12
SP14	Formation route, partie 2 IFA	1 jour	6				6	6
SP17	Formation rail, parties 1-2 IFA	2 jours	4				4	8
SP18	Formation conduite route IFA	1 jour	2				2	2
SP24	Formation conduite rail IFA	1 jour	2				2	2
SP19	Ventilation opérationnelle	1 jour	1	1			2	2
SN03	Désincarcération base	2 jours	5				5	10
SN06	Désincarcération – Chef d'intervention	2 jours	4				4	8
SN07	Véhicules à propulsion alternative	1 jour					0	0
PN04	Chimique de base	4 jours	4				4	16
PN05	Chimique chef d'intervention	4 jours					0	0
PN06	Formation barrages	1 jour	5				5	5
PR01	Protection respiratoire base 1	3 jours	4	2	2		8	24
PR02	Protection respiratoire base 2	3 jours	3	3			6	18
PR03	Protection respiratoire perfection.	1 jour	7		3		10	10
FM01	Formateur maison de feu	2 jours					0	0
FM02	Recyclage formateur maison de feu	0.5 jours					0	0
PR14	Formateur cantonal APR	4 jours	1				1	4
PR15	Préposé APR	2 jours					0	0
PR19	Recyclage préposé APR	1 jour	2	1			3	3
AD12	Travaux administratif SDIS	1 jour					1	1
DIV	Journées DPS, commandant, divers	Variable	7	2	1	1	11	7.5
MA01	Formation managériale FVSP	2 jours	0				0	0
RH01	Gestion de la relation	3 jours	1		1		2	6
Total			101	36	17	10	164	261







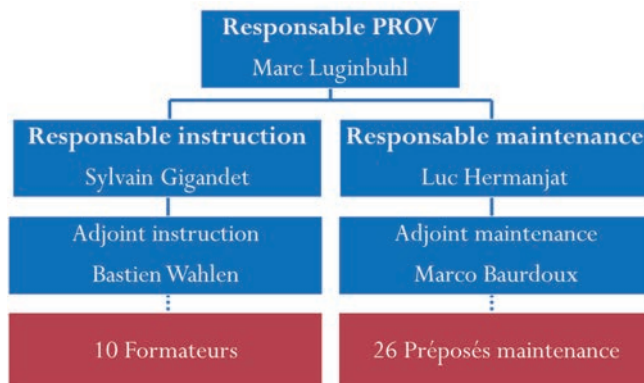
*Unis et engagés
dans la même
passion*

8. Appareils Respiratoires Isolants

8.1 Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois

8.1.1 Organisation 2020

Composé de 123 porteurs d'appareils respiratoires provenant du SDIS Gland-Serine, du SDIS Terre-Sainte, du SDIS Nyon-Dôle avec ses sites opérationnels de Genolier, Nyon et St-Cergue, la PROV assure la gestion centralisée de la formation, de l'entretien du matériel et de l'administration.



8.1.2 Effectifs 2020

SDIS Nyon-Dôle	Site de Nyon	48 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de Genolier	11 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de St-Cergue	15 porteurs
SDIS Gland-Serine		27 porteurs
SDIS Terre-Sainte		22 porteurs
Total :		123 porteurs

8.2 Formation de la protection respiratoire ouest vaudois

8.2.1 Exercices et activités internes

Chaque porteur a pu suivre sa formation continue sur différents sites de la région pour un total de 1'342 heures.

- Exercice E1 :** Pour la moitié de l'effectif, **sur un soir et un samedi**
Travail dans la piste et application des techniques de recherche, sauvetage. Mise en place d'une zone ARI, travail sur le véhicule Zorba 141.
- Exercice E2 :** Pour la moitié de l'effectif, sur 1 samedi (la session de novembre a dû être annulée COVID)
Piste d'entraînement cantonale, test physique sur vélo, 3 engins d'ergonomie
- Exercice physique :** Pour la moitié de l'effectif, **sur deux soirs**
Test de performance 12 minutes, distance minimale imposée en fonction de l'âge du porteur.
- Exercice E3 :** **Sur cinq soirs** : (Annulé pour cause de COVID)
- Exercice E4 :** **Sur cinq soirs** : Engagement des actions opérationnelles sur un site.
- Exercice E6 :** **Sur cinq soirs** : (Annulé pour cause de COVID)
- Exercice SSLIA :** Pour la moitié de l'effectif, **un samedi** sur le terrain d'entraînement du SSLIA, Genève Aéroport.
Travail des porteurs dans le caisson à chaleur, techniques d'attaque en lieu confiné et mise en pratique des actions opérationnelles.
- Exercice RAMA :** Pour la moitié de l'effectif, sur 1 samedi, (la session d'octobre a dû être annulée COVID) au Centre de formation de la RAMA à Montheron. Mise en pratique des actions opérationnelles dans la maison de feu. Engagement sur divers feux, travail à lance cobra.
- Recrue porteur :** 9h de formation ont été données à 12 nouveaux porteurs.
Cette formation est composée d'un test physique sous forme de course de 12 minutes, d'une soirée de présentation théorique ainsi que d'une soirée d'accoutumance du port de l'appareil respiratoire dans la piste d'entraînement et la zone appartement.

345 heures ont ainsi été nécessaires pour la préparation de la formation et l'encadrement des exercices, la gestion du concept ainsi que les travaux administratifs.

8.2.2 Formations cantonales

Sur le plan cantonal, 41 personnes ont suivi 90 jours de formation.

Type de cours	Durée	Participants	Nombre de jours
PR01 Formation de base 1	3 jours	12	36
PR02 Formation de base 2	3 jours	10	32
PR03 Perfectionnement	1 jour	13	13
PR14 Formateur cantonal	4 jours	1	4
PR15 Préposé à l'entretien ARI	2 jours	0	0
PR19 Recyclage préposé à l'entretien ARI	1 jour	5	5
FM01 Formateur maison de feu	2 jours	0	0
FR02 Recyclage formateur maison de feu	0.5 jour	0	0

8.3 Contrôles médicaux

44 porteurs ont suivi le contrôle médical obligatoire afin de déterminer leur aptitude à porter un appareil respiratoire. Ce contrôle est à effectuer tous les 5 ans pour les jeunes de moins de 40 ans, tous les 3 ans pour les porteurs expérimentés entre 40 et 50 ans et chaque année pour ceux dépassant les 50 ans.

Les porteurs de plus de 40 ans effectuent, en plus du contrôle médical imposé, une prise de sang afin de déterminer leur taux de cholestérol et de glycémie.

8.4 Equipements

La sécurité de nos porteurs lors des exercices en milieu confiné de la piste d'entraînement est primordiale et passe, entre autres, par une surveillance étroite de la part du chef de piste. L'observation du travail de progression des équipes est également nécessaire afin de pouvoir mesurer la qualité du niveau de formation et corriger les éventuelles erreurs.

8.4.1 Entretien du matériel

La maintenance et la révision des appareils ont demandé 206 heures de la part des personnes chargées de les assurer.



An aerial night photograph of a city street. The street is illuminated by warm yellow streetlights. A line of emergency vehicles, including police cars and fire trucks, is moving down the street, their blue and red lights flashing. The surrounding city is dark, with some buildings and streetlights visible in the background. The text "Unis et engagés dans la même passion" is overlaid in a red, cursive font on the right side of the image.

*Unis et engagés
dans la même
passion*



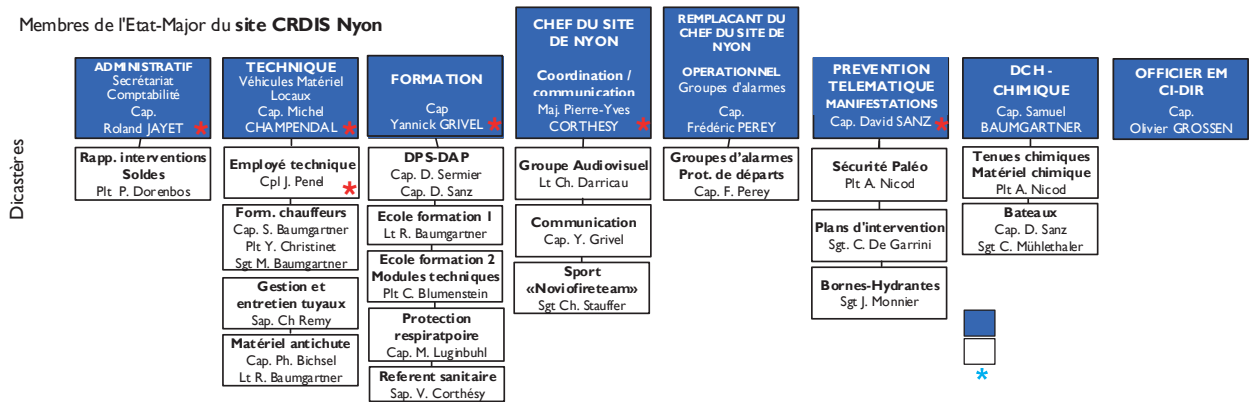
9. Organes d'intervention

9.1 Site de NYON

9.1.1 Composition

Il est formé d'une section DPS de catégorie G (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution, chimiques et divers). Intervient en appui sur la totalité du territoire du SDIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA. Le site est également doté d'une section DAP Z en appui.

9.1.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2021)



9.1.3 Effectif

Effectif au 1 ^{er} janvier 2020 :	133
Effectif au 1 ^{er} janvier 2021 :	134

Réparti de la façon suivante :

Officiers	38
Sous-officiers	30
Sapeurs	56
Recrues	10

11 sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée. Nous avons eu 11 démissions durant l'année le sont principalement pour des raisons de déménagement dans une autre région, mais également pour embrasser une carrière professionnelle, par limite d'âge, ou par manque de motivation ou d'assiduité.



9.1.4 Exercices

Exercices du DPS :

Les membres du DPS de Nyon se sont formés aux domaines de base et aux missions du centre régional lors de 5 exercices (au lieu de 8 en situation normale) répartis en une quinzaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers:

- Une conférence sur l'appui fourni par des associations en cas de catastrophes naturelles à l'étranger;
- Des exercices sur la thématique ABC (appareils de mesure, ventilation EX et neutralisation) ;
- Les techniques d'interventions dans les parkings souterrains et la technique de lance ;
- La technique d'utilisation des nouveaux ensemble Halligan/hache que nous avons acquis ;
- La pratique pionnier sur des interventions, en introduisant de nouvelles techniques et pratiquant le crossraming.

Exercices du DAP :

Le personnel du détachement d'appui (DAP) a quant à lui pu effectuer des exercices sur les échelles portables et remorquables. En raison de la situation en 2020, seul un exercice a été organisé pour le DAP.

Pour les membres du DAP effectuant des gardes de week-end, les deux modules techniques mis sur pied en 2020 ont traité du pionnier (véhicules à carburant alternatif, désincarcération sur le côté et sur le toit) et du transport d'eau, de la caméra thermique et l'introduction aux actions opérationnelles.

Ecole de formation 2 :

L'école de formation 2 constitue, pour le site de Nyon, une deuxième année de formation obligatoire pour tous les sapeurs ayant effectué l'école de formation 1. Elle permet aux nouveaux de se former dans les domaines propres au Centre régional de Nyon. (DCH, chimique, désincarcération et ventilation).

Formation des cadres, chauffeurs et divers :

- Les chauffeurs pour véhicules lourds ont pratiqué sur l'ensemble des véhicules lors de différents chantiers pratiques par petits groupes. A noter que la procédure de formation et de validation des nouveaux chauffeurs a été complètement optimisée depuis début 2020.
- Les pilotes bateau ont quant à eux effectué différents exercices pratiques par groupe de deux durant l'été, ainsi qu'un challenge Kahoot sur les règles de navigation.
- Les officiers n'ont pas eu d'exercices spécifiques en 2020 en raison de la situation sanitaire.
- Les sous-officiers ont pratiqué leur prise de décision en tant que chef de groupe lors d'inondations multiples ; ils ont aussi pratiqué le CADAC et revu les différentes fonctionnalités du SIT régional.
- La permanence pour les week-ends et les jours fériés, formée de 6 personnes, effectue une formation de détail d'une heure et demie chaque dimanche de l'année.
- A noter que la formation sur le nouveau MOEX a été effectuée durant le début de l'été en une quinzaine de soirée pour l'ensemble du personnel DPS du site.
- La formation sur le nouveau Z123 a été effectuée pour les chauffeurs lourds sur différentes sessions en petits groupes.

En termes de statistiques au 1er janvier 2021 :

- 48 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 35 porteurs de tenue lourde ABC sont formés ;
- 46 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- 40 intervenants ont suivi la formation spécifique OFSI ;
- 15 pilotes bateau sont formés ;
- 4677 heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- 994 heures d'école de conduite.



9.1.5 Manifestations

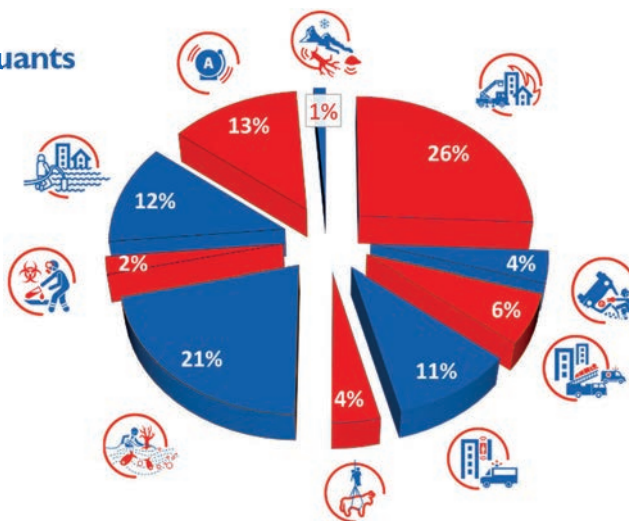
Manifestations communales et privées :

L'intégralité du programme annuel ayant été annulé pour raison de pandémie.

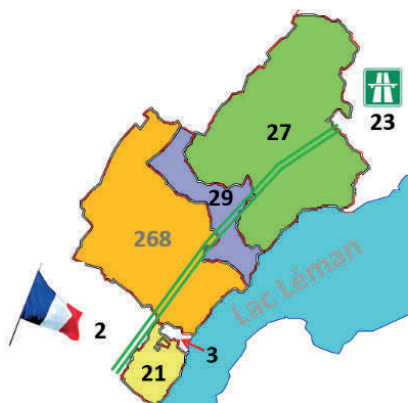
9.1.6 Interventions et faits marquants

En 2020 les groupes du DPS de l'OI Nyon sont intervenus à **373** reprises, réparties comme suit :

Feux	97
Sauvetages	62
Désincarcérations	15
Inondations	36
Pollutions	88
Chimiques	9
Alarmes automatiques	51
Interventions diverses	15



Sur les 18 communes du SDIS Nyon-Dôle	268
Sur le secteur du SDIS Gland-Serine	29
Sur le secteur du SDIS Terre-Sainte	21
Sur le secteur du SDIS Etraz-Région	27
Sur l'autoroute	23
Céligny (GE)	3
Divonne (F)	2



INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2020

- | | |
|---|---|
| Feu parking souterrain à Commugny le 9 janvier | Pollution fuite réservoir camion à Crassier le 13 janvier |
| Feu couvert voitures Chavannes-de-Bogis le 25 janvier | Feu dans un parking souterrain à Gland le 19 février |
| Feu dans une chaufferie à Givrins le 25 février | Feu de véhicules sous un couvert à Givrins le 7 mars |
| Intervention chimique à Gland le 16 mars | Pollution citerne à Essertines-sur-Rolle le 23 mars |
| Feu dans parking souterrain à Gland le 6 avril | Intervention chimique à Mies le 8 avril |
| Accident machine agricole à Arzier-le Muids le 11 avril | Pollution suite accident sur l'AR Nyon-Coppet le 5 mai |
| Feu dans un bâtiment d'habitation à Eysins le 5 mai | Accident de la circulation sur l'AR Gland-Rolle le 18 mai |
| Feu de cave bâtiment administratif à Nyon le 21 mai | Pollution bateau coulé au port de Prangins le 9 juillet |
| Intervention chimique à Gland le 4 août | Intervention chimique à Féchy le 9 août |
| Feu d'un bus à Prangins le 22 août | Feu de forêt dans le massif de la Dôle le 23 août |
| Feu dans un appartement à Prangins le 31 août | Feu de la toiture habitation à Crassier le 4 septembre |
| Feu toiture habitation à St-Cergue le 7 septembre | Feu dans un parking souterrain à Gland le 23 septembre |
| Feu dans un magasin à Gland le 27 octobre | Feu d'un couvert à voitures à St-Cergue le 19 décembre |



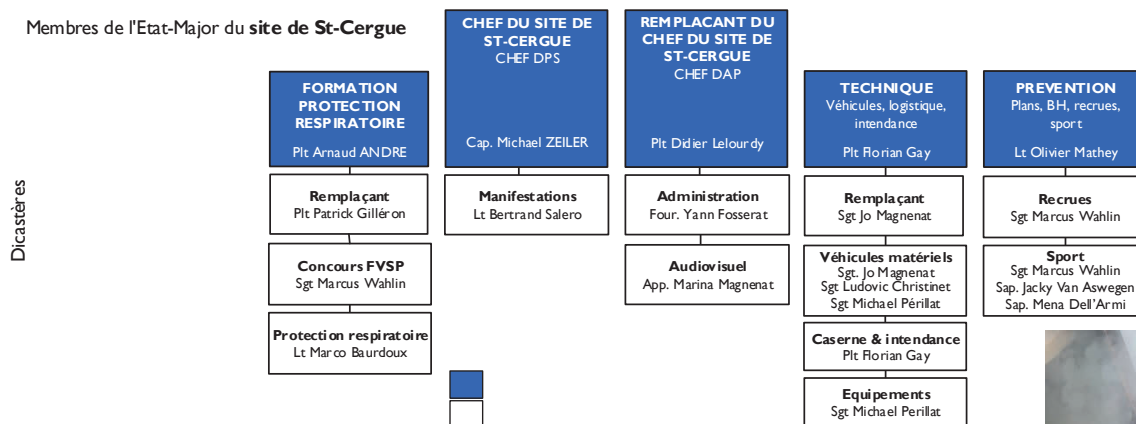
9.2 Site de ST-CERGUE

9.2.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de St-Cergue, Arzier-le Muids et d'une section DAP Z en appui.

9.2.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2021)

Membres de l'Etat-Major du site de St-Cergue



9.2.3 Effectif

Effectif au 1 ^{er} janvier 2020 :	51
Effectif au 1 ^{er} janvier 2021 :	53

Réparti de la façon suivante :

Officiers :	11
Sous-officiers :	11
Sapeurs :	23
Recrues :	7

Nous avons eu 5 démissions et l'arrivée d'une recrue en fin de formation sur le canton de Genève.

9.2.4 Exercices

Exercices du DPS et du DAP :

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 5 exercices répartis en une dizaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- L'introduction de MIR, un parcours sur l'utilisation des lances, la tactique et ventilation des parkings souterrains, la motopompe, les phases 1-2 ABC, ainsi que les nouveaux barrages éléments naturels.

Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont perfectionné leur conduite sur la neige, avec technique de freinage et d'évitement d'obstacle ainsi que la connaissance du matériel, se sont perfectionnés sur les techniques de conduite avec remorques, et technique d'évaluation de distances.

En termes de statistiques au 1^{er} janvier 2021 :

- 15 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 16 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- 959 heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- 53 heures de conduite





9.2.5 Manifestations

La majorité des manifestations a été stoppée à cause du COVID.

Manifestations communales :

Suite à la forte affluence de personnes et du trafic en décembre sur la commune de St-Cergue, nous avons été engagés pour la sécurité sur les parkings.

Prévention :

Évacuation des crèches de St-Cergue et Arzier.

Évacuation des écoles de St-Cergue et Arzier.

Évacuation de l'UAPE de St-Cergue et Arzier



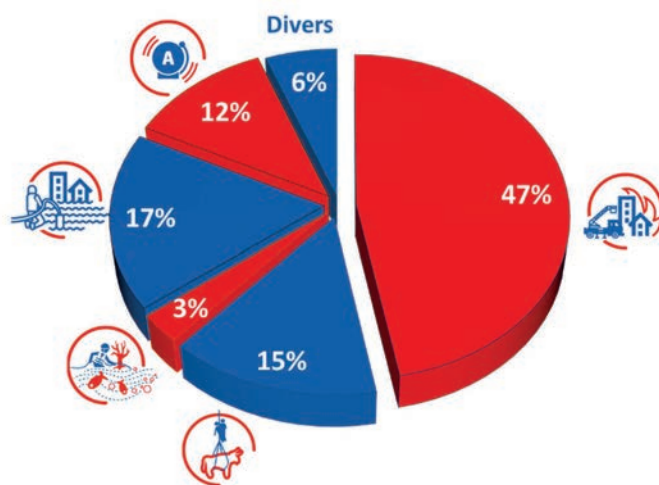
9.2.6 Interventions et faits marquants

En 2020, les groupes du DPS de l'OI St-Cergue sont intervenus à 34 reprises, réparties comme suit :

Feux	16
Sauvetages	5
Pollutions	1
Inondations	6
Alarmes automatiques	4
Interventions diverses	2

Répartition géographique :

St-Cergue	16
Arzier - Le Muids	16
La Cure	1
Gingins	1



53 % de ces alarmes ont eu lieu le jour, 47% la nuit et 40% durant le week-end.

Interventions les plus importantes en 2020

3 feux de forêt dont un avec l'appui d'un hélicoptère qui a déversé près de 10'000 litres d'eau, il a fallu à l'équipage du tonne pompe 1h15 de marche dans des conditions très difficiles afin d'accéder à l'incendie. Grâce à la connaissance topographique des lieux, ainsi qu'à l'engagement du Quad de la commune de St-Cergue, nous avons pu ravitailler en matériel les sapeurs engagés sur le feu.

1 feu de toiture, rapidement sur place, l'équipe jour a pu contenir l'incendie sur le garage et ainsi éviter un embrasement complet de la toiture.

1 feu de garage avec un quad à l'intérieur. L'efficacité des sapeurs du week-end a permis de préserver la maison attenante au garage.

Faits marquants :

Diminution du nombre d'interventions, surtout pendant la période du 1er confinement. Augmentations des incendies et feux de forêts.



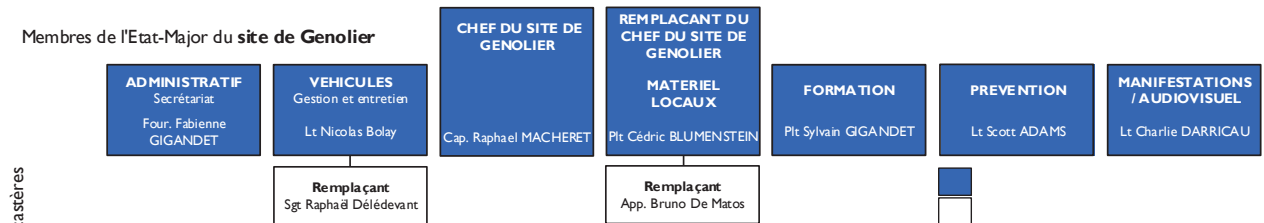


9.3 Site de GENOLIER

9.3.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie A qui intervient sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex et d'une section DAP Z en appui.

9.3.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2021)



9.3.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2019 :	39
Effectif au 1 ^{er} janvier 2020 :	39

Réparti de la façon suivante :

Officiers :	8
Sous-officier :	7
Sapeurs :	20
Recrues :	4

Nous avons eu 3 démissions durant l'année pour raisons de manque de disponibilité ainsi que de déménagement.

9.3.4 Exercices

Exercices du DPS :

Exercices du DPS et du DAP :

Les membres du site se sont formés sur l'utilisation des lances, l'engagement des échelles et l'introduction du traitement des pollutions cas 0. Ceci lors de 3 exercices répartis en plusieurs soirées et samedis.

Formation des cadres et chauffeurs :

Les cadres ont quant à eux pu vérifier l'ensemble des clés à disposition sur la commune.

Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont notamment perfectionné leur conduite lors d'une soirée avec connaissance du matériel et de nos villages, et en faisant du roulage individuellement.

En termes de statistiques au 1^{er} janvier 2021 :

- 10 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 12 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- 58 heures de conduite ;
- 918 heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA).

9.3.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Aucune manifestation communale, l'intégralité du programme annuel ayant été annulé pour raison de pandémie.

Manifestations privées :

Le carnaval de Genolier s'est déroulé le 8 février 2020.

Les sapeurs du SDIS ont procédé à la mise en sécurité des participants en interrompant temporairement le trafic au centre du village lors du passage du cortège, puis également lors de l'embrasement du bonhomme hiver.





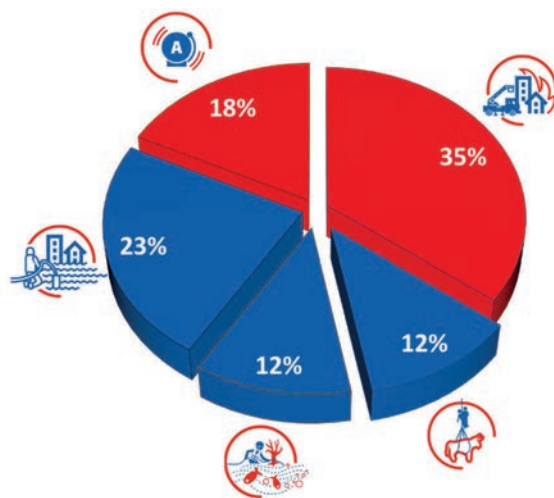
9.3.6 Interventions et faits marquants

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, les groupes du DPS de l'OI Genolier sont intervenus à 17 reprises, réparties comme suit :

Feux	6
Sauvetages	2
Inondations	4
Alarmes automatiques	3
Pollutions	2
Interventions diverses	0

Répartition géographique :

Genolier	10
Givrins	3
Trélex	4



Interventions les plus importantes en 2020

Un feu de chaudière à pellets dans le sous-sol d'une maison individuelle fin février à Givrins.

Un feu de plusieurs véhicules sous un couvert à voitures début mars à Givrins.

Faits marquants :

A relever que les interventions relatives aux pollutions par hydrocarbures sont nouvelles pour notre site. L'ECA ayant décidé d'affecter ce type d'interventions de petite ampleur aux DPS A depuis février 2020.

Nous relevons malheureusement une augmentation des incivilités autour des bâtiments scolaires de Genolier et ce principalement durant les vacances et les week-ends. Des poubelles y sont régulièrement incendiées, ceci avec les risques inhérents de propagation aux bâtiments, véhicules ou à la végétation proche.

Un autre point, gratifiant, a été de rendre service à nos collègues de l'OI de St Cergue durant quelques trois semaines de l'été 2020 quand, en raison de travaux importants sur et aux abords de la route, il a fallu garantir, avec l'aval de l'ECA, la couverture opérationnelle sur le secteur de la commune d'Arzier-Le Muids alors que la route cantonale était strictement fermée à toute circulation entre cette commune et St Cergue.



2020, transmission de la fonction de chef de site de Genolier entre le Cap. Cédric Neuffer (à droite, pour retraite) et son successeur le Cap. Raphaël Macheret (au centre).



9.4 Site de BONMONT

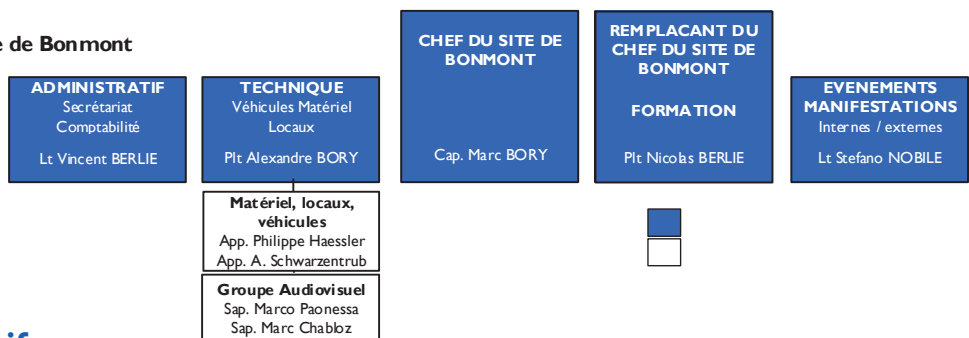
9.4.1 Composition

Le site est composé d'une section DAP Y qui intervient sur les communes d'Amex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chéserey, Gingins et La Rippe. « DAP Y » signifie que ses sapeurs sont autonomes pour de nombreuses interventions, par exemple : inondation, sauvetage, aide au portage. Pour les autres critères comme par exemple les incendies, le DAP intervient avec l'appui du DPS de Nyon.

9.4.2 Organigramme et encadrement

Membres de l'Etat-Major du site de Bonmont

Dicastères



9.4.3 Effectifs

Effectif au 1er janvier 2019 :	38
Effectif au 1er janvier 2020 :	36

Réparti de la façon suivante

Officiers :	9
Sous-officiers :	9
Sapeurs :	14
Recrues :	4

Nous avons eu 5 démissions durant l'année.

9.4.4 Exercices

Exercices du DAP :

Les membres du DAP se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de deux exercices. Les thèmes traités ont été :

- o Introduction à MIR ;
- o Sauvetage à l'échelle ;
- o Transformation de pression à la MP ;
- o Ascenseurs.

Formation des cadres :

Les officiers et les sous-officiers se sont formés sur les nœuds et les motopompes. Une journée pour effectuer diverses adaptations en caserne a également été effectuée.

En termes de statistiques au 1^{er} janvier 2021 :

- o 336 heures d'exercices ont été effectués avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- o 25 heures de conduite.





9.4.5 Manifestations

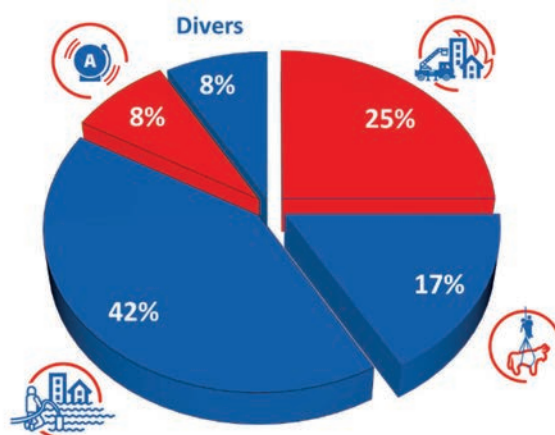
Les sapeurs-pompiers du DAP Bonmont se mettent en général à disposition des collectivités publiques pour des services de gardes ou de parage. En 2020, seule la course de VTT de la Barillette a nécessité un service de parc et circulation, soit 35 heures.

9.4.6 Interventions et faits marquants

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, les groupes du DAP de l'OI Bonmont sont intervenus à 12 reprises, réparties comme suit :

Incendies	3
Sauvetage	2
Inondations	6
Alarmes automatiques	1
Divers	0

Les 12 alarmes ont mobilisé les intervenants pour un total de 204 heures.



Faits marquants :

Diminution du nombre d'interventions, avec 17 cas de moins par rapport à l'année précédente.

Interventions les plus importantes en 2020

Sauvetage d'un chien dans le massif de la Dôle le 8 février
 Feu de toiture d'un bâtiment d'habitation à Crassier le 3 septembre.



Liste des abréviations

ABC	Atomique Bactériologique Chimique
ARI	Appareil Respiratoire Isolant
AS	Ambulances Services Nyon
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CODIR	Comité de Direction
CSU	Centre Sanitaire d'Urgence (144)
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d'Appui
DCH	Défense Chimiques et Hydrocarbures
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement de Premier Secours
DSI	Division de Secours et d'Incendie de la ville de Lausanne
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EFI	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers 1ère année
EMR	Etat-Major Régional
EM	Etat-Major de site
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
OI	Organe d'Intervention
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PCI	Protection Civile
PNR	Police Nyon Région
PROV	Protection Respiratoire Ouest Vaudois
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage hélicoptère
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SIN	Services Industriels de Nyon
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
SPSL	Service de Protection et Sauvetage de la ville de Lausanne
TP	Tonne-Pompe

IMPRESSUM

Date : Avril 2021
Editeur : SDIS Nyon-Dôle
Photographies : Groupe audiovisuel SDIS Nyon-Dôle
Impression : Appi à Gland
Graphisme : Fabrice Nassisi





Unis et engagés
dans la même
passion

SDIS
Nyon-Dôle



SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

Unis et engagés
dans la même
passion

SDIS
Nyon-Dôle

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS



www.sdis-nyon-dole.ch